

MC/je

Berne, le 22 avril 1968

Notice pour Monsieur M. Jaccard

copie - Service Ouest
- Service information et Presse
- Ambassade de Suisse à Rabat

Négociations avec le Maroc

Je reçois la visite de l'Ambassadeur du Maroc qui vient de rentrer de Rabat.

Il commence par se plaindre d'un article très déplaisant publié dans le "Tages-Anzeiger" de Zurich du 9 février 1968, intitulé "Hassan II Souverain de mille et une nuits" et écrit par un journaliste autrichien du nom de Louis Barcata.

Je rappelle à mon interlocuteur la liberté de la presse qui ne nous permet pas de censurer ce qui se publie dans nos journaux. Je déplore que l'article en question ait été blessant pour le Roi du Maroc, mais ne puis qu'attirer l'attention de la rédaction sur la réaction de Rabat.

M. El Fassi me parle de nos négociations au sujet de l'indemnisation des citoyens suisses nationalisés. Il a plaidé la cause de ceux-ci à Rabat, mais il s'y est heurté à la résistance du Ministère des finances. Officiellement, un comité a été constitué pour examiner si les propositions qui nous avaient été faites pourraient encore être améliorées. L'Ambassadeur du Maroc a cependant l'impression que cela ne sera guère possible. Il trouve que le débat devrait être élargi. Le Ministère marocain des finances voudrait recevoir certaines assurances relatives au développement du commerce,



au développement des investissements, à la coopération technique, etc. avant de s'engager. A défaut d'une contreprestation de notre part, M. El Fassi craint que nous ne parvenions pas à une entente.

Je ne cache pas ma déception à l'ambassadeur et lui dit que nous revenons au point où nous étions il y a un an. Nous avons naturellement le plus sincère désir de développer nos relations avec le Maroc. Toutefois, sur le chemin il y a une pierre d'achoppement qui devrait d'abord être enlevée. Il me paraît difficile de discuter de contreprestation puisqu'il s'agit de donner droit à des revendications légitimes de citoyens suisses dont les propriétés ont été reprises par le Gouvernement marocain.

L'entretien prend fin sans que nous arrivions à une entente.

Il me paraîtrait nécessaire de faire le point de la situation avec le Service Ouest, le Service de Monsieur Jaccard et la Division du Commerce.

Micheli